CSA SPIP du 09.09.2025
DECLARATION LIMINAIRE

secretariat.federation@ufap.fr

Pantin, le 09 septembre 2025

Monsieur le Président,

Les élus **UFAP UNSa Justice** ne peuvent commencer ce CSA SPIP sans rendre hommage à notre collègue **Grégory BLANGIER**, CPIP à Abbeville, décédé le lundi 24 août dernier d'une crise cardiaque.

Après avoir réussi le concours d'adjoint administratif en avril 2004 à Metz, il avait exercé à Amiens, notamment au SPIP. Décrochant entre temps le concours de CPIP, métier qui fut pour lui une véritable révélation, il avait intégré l'ENAP en septembre 2019. A l'issue de sa formation, il avait été affecté à Bois d'Arcy puis Dieppe avant de rejoindre Abbeville, sa ville natale, en septembre 2024. Jovial et boute-en-train dans ses relations avec les autres, toujours prêt à rendre service, il était également très pudique et discret au sujet de sa vie personnelle. Vrai fan de football et surtout de l'Amiens SC, il aimait la musique, les voyages et découvrir les cultures du monde. Ces derniers temps, la situation de l'antenne d'Abbeville l'affectait profondément mais il souffrait en silence**. Nous tenons à saluer sa mémoire et à assurer sa famille et ses proches de notre soutien le plus sincère.**

L'**UFAP UNSa Justice tient également à témoigner sa solidarité aux personnels du CP de Château-Thierry** suite à la violente agression dont ils ont été victimes mercredi dernier et durant laquelle une CPIP et un surveillant ont été blessés, la première par une lame de rasoir et le second par un morceau de métal arraché par le détenu. Si le pire a été évité, l'évènement reste extrêmement traumatisant. L'**UFAP UNSa Justice** leur souhaite à tous un prompt rétablissement.

Suite au décès de Grégory, le SPIP de la Somme se trouve désormais dans une situation particulièrement critique. Faute de personnels CPIP en activité, la direction n'a d'autres solutions que de fermer l'accès de l'antenne au public quatre jours sur cinq.

Ces drames mettent en lumière des situations qui ne sont malheureusement pas isolées, et qui ne concernent pas que les départements cités. **Les SPIP de l'Hexagone et d'Outre-Mer sont sur le fil du rasoir et ne tiennent encore que grâce à l'abnégation et le sens du service public de celles et ceux qui y exercent !** Mais face à plus de 500 vacances de postes, une population pénale en perpétuelle augmentation, des locaux parfois obsolètes, exigus et inadaptés : combien de temps cela va-t-il encore durer ?

Inaction des DISP, inaction de la DAP, inaction de l'Etat, inaction de nos politiques … quel scandale ! Ce scandale qui aboutit aujourd'hui à épuiser les personnels au point de les contraindre à se mettre en arrêt ou à observer la misère de leurs collègues sans pouvoir agir. Un scandale qui aboutit également à la rupture du service public de la Justice sur une partie du territoire national.

Jusqu'à quand va-t-on fermer les yeux sur nos conditions de travail qui nous usent, nous blessent et tuent ?

Nous vous le disions, la situation du SPIP de la Somme et de l'ALIP d'Abbeville en particulier n'est pas un cas isolé. Elle illustre l'état de nos services, en particulier les plus petits, et préfigure l'état dans lequel la Justice, la pénitentiaire et les SPIP vont se retrouver dans les prochains mois si rien n'est fait.

Ce constat rend encore plus indécent le projet de stratégie de lutte contre la radicalisation violente en milieu ouvert qui nous est présenté aujourd'hui. L'UFAP UNSa Justice s'inquiète sincèrement de l'état dans lequel se trouve la Mission de lutte contre la radicalisation violente (MLRV) de la DAP. Le document en question est tellement déconnecté de la réalité de nos missions et de nos moyens, qu'il en devient lunaire. **L'UFAP UNSa Justice ne sait pas à quel genre de produits ils tournent, mais en tout cas, c'est de la bonne !**

Et que dire de la méthode ?

Alors que deux demi-journées de travail ont été consacrées à ce projet au mois de juillet et que l'**UFAP UNSa Justice** avait fait part de sa plus vive inquiétude sur la charge de travail et sur les risques sécuritaires qu'il engendre, la MLRV arrive aujourd'hui comme une fleur avec un projet inchangé. Un projet farfelu et dangereux, qui s'avèrera de ce fait, totalement inapplicable.

L'UFAP UNSa Justice vous demande dès maintenant, Monsieur le président, de retirer ce point de l'ordre du jour pour permettre à la MLRV de revoir sa copie et, surtout, de faire un véritable exercice de dialogue social.

Concernant le projet de doctrine QLCO, il n'est que le prolongement du décret présenté le 19 juin dernier et pour lequel l'UFAP UNSa Justice avait voté contre. Absence d'établissement dédié au public « crime organisé », toujours au profit d'une logique d'un énième « quartier » , doctrine d'emploi du SPIP à l'intérieur de ces quartiers non aboutie, régression de la place de la réinsertion dans les politiques pénitentiaires, absence de moyens supplémentaires … autant de carences qui ne sont pas résolues par la doctrine présentée aujourd'hui. Pire, l'absence d'anonymisation des personnels sur APPI ou l'annuaire Justice menace de rendre inopérant le dispositif d'anonymisation automatique contenu dans le projet.

Pour couronner le tout, avec la chute du gouvernement Bayrou, l'ensemble des projets amorcés par le garde des sceaux semble compromis. Pour le meilleur comme pour le pire. Fort heureusement, les négociations sur l'accord **Qualité de vie et conditions de travail** (QVCT) ainsi que celles sur la création de **la filière technique ministérielle** et le relevé de conclusions relatif aux **personnels administratifs** auront abouti juste à temps !

Encore de belles victoires syndicales pour l'UFAP UNSa Justice et l'UNSa Justice et des avancées concrètes pour les personnels du ministère.

Le budget de casse sociale et du service public aura également été évité, du moins pour l'instant. Reste l'incertitude sur le budget pénitentiaire, alors que se profile une 4e année sans création de postes pour les SPIP et **une belle arnaque à la PSS, avec la complicité joyeuse de Force Ouvrière**. Monsieur le président, l'**UFAP UNSa Justice** vous demande de vous expliquer sur vos petits arrangements entre amis qui visent à priver nos collègues d'une année complète de régularisation.

Désormais, chacun doit prendre ses responsabilités, mais ce qui est sûr, c'est qu'à la toute fin, il faudra rendre des comptes.

Les élus UFAP UNSa Justice au CSA SPIP

Simon-Pierre LAGOUCHE

Jérémy RIVIERE

Florian ROUSSET

Françoise GUEUGNEAU